

ASSOCIATION SYNDICALE DE L'ENSEMBLE RESIDENTIEL DE L'ESPLANADE (A.S.E.R.E.)

Association syndicale libre régie par l'ordonnance 2004-632 du 1 juillet 2004

Siège Social 11, rue de Boston 67000 STRASBOURG --- Immatriculation SIRET 778 846 402 000 31
Téléphone 03 88 61 10 51 - Portable : 06 08 997 991 – Email : asere67@aol.com

Strasbourg, le 26 avril 2023

RECOMMANDE A.R.

Mesdames, Messieurs,

En concertation avec les Membres de votre Syndicat, nous avons le plaisir de vous inviter à l'
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
de l'Association Syndicale de l'Ensemble Résidentiel de l'Esplanade qui se tiendra le :

**Vendredi 23 juin 2023 à 9 heures 30
(ouverture des portes dès 9 h)**

***ARES - SALLE GENERATIONS
10 rue d'Ankara – 67 000 Strasbourg***

* *
Présidents des Conseils Syndicaux, Membres de Conseil Syndical, membres de l'association,
sont également invités de sorte à améliorer l'information générale.

Une liste de présence est tenue à cet effet.

* *
*
ORDRE DU JOUR

- Constitution du Bureau de l'Assemblée Générale
- Rapport moral du Président
- Approbation des nouveaux millièmes prenant en compte la copropriété EPSILON (ex-station ESSO)
- Rapport de la Commission de Contrôle au titre de l'exercice 2022 et quitus de son mandat
- Analyse et approbation des comptes de l'exercice 2022
 - . Dépenses de Gestion et Gros Travaux
 - . Parking ROME
- Quitus aux membres du Syndicat, au Secrétaire Trésorier et au Président pour leur gestion au cours de l'exercice 2022
- Analyse et approbation des budgets de fonctionnement de l'année 2024
 - . Budget commun
 - . Budget du Parking Rome
- Analyse et approbation du budget Gros Travaux avec maîtrise d'oeuvre de l'année 2024
- Election/réélection du Président pour un mandat de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026
 - . candidature de Monsieur HERNANDEZ Albert
- Approbation du contrat de présidence
- Dans le cadre d'un échange d'administrateur avec l'ARES, élection pour un mandat de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026

- . candidature de Madame Marcelle MONTENAT en tant que représentant de l'ASERE auprès de l'ARES
 - . candidature de Monsieur GAUDIER Henri en tant que représentant de l'ARES auprès de l'ASERE
- étant précisé que l'assistance est de droit à toutes les réunions avec voix consultative
- Election /réélection pour un mandat de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026, des membres du SYNDICAT, soit 5 à 9 membres (article 14 de nos statuts)
 - . candidatures (par ordre alphabétique)
 - a) **Copropriétaires**
 - . Madame MONTENAT Marcelle
 - . Messieurs FISCHER Francis, MUNIER Fabrice,
 - b) **Syndics**
 - . Cabinets FONCIA, LAEMMEL, SAINT CLAIR Immobilier, SYNCHRO IMMO 67, CITYA
 - Election/réélection pour un mandat de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026, des membres de la Commission de Contrôle, soit 3 à 5 membres et un suppléant, (article 21 de nos statuts)
 - . Candidatures de (par ordre alphabétique)
 - . Messieurs CLERC François, FRESSY François, HIRSCH Yvon, SOUCIET Jean-Luc
 - Divers (sans votes ni résolutions)
 - . Réseau de chauffage urbain Strasbourg Centre
 - . Centre Commercial
 - . Parking ROME

Vous trouverez ci-joint :

- Annexe financière 1 (état financier avant répartition) au 31 décembre 2022
- Annexe financière 2 (Comptes de Gestion et Gros Travaux) au 31 décembre 2022 et budgets prévisionnels 2024
- Nouveau tableau de répartition des tantièmes de l'ASL avec effet du 1 janvier 2023
- Situation des Syndicataires au 31 décembre 2022 avant répartition
- Rapport de la Commission de contrôle
- Contrat de présidence
- Pouvoir

Dans le cas où vous ne pourriez assister à cette Assemblée, nous vous remercions de bien vouloir vous faire représenter au moyen du POUVOIR ci-joint.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations.

Association Syndicale de l'Ensemble
Résidentiel de l'Esplanade
11, rue Boston
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 61 10 81
Président,
Albert HERNANDEZ

Cette convocation ainsi que les pièces jointes seront consultables sous quelques jours sur notre site Internet :

<http://www.asere-strasbourg.org>